Le magazine des clients de la Suva, n° 1 // février 2017

benefit

Entraînement

Christoph Kunz est champion de ski-monobob. Sa devise: vitesse et sécurité.

→ Page 4

Optimum

La Suva inaugure un nouveau site adaptatif, plus clair et garant d'une expérience client optimale sur smartphone et tablette.

→ Page 10

Préparation

Claude Nicollier a quatre missions spatiales à son actif. Un métier qui ne laisse aucun droit à l'erreur.

→ Page 20





Mieux qu'une assurance



461010

C'est le nombre d'accidents et de maladies professionnelles enregistrés par la Suva en 2016, qui se caractérise par une légère baisse d'environ un demi pour cent par rapport à 2015. Une fois de plus, les accidents ont été beaucoup plus nombreux durant les loisirs que pendant le travail. Depuis 1991, le nombre d'accidents durant les loisirs dépasse celui des accidents professionnels. Au cours des décennies précédentes, la Suva enregistrait régulièrement un plus grand nombre d'accidents professionnels, à l'exception de 1985.

S'entraîner pour rester en forme

Renforcer sa musculature latéro-dorsale. celle des jambes et du haut du corps permet de mieux profiter de la saison de ski et de snowboard. Car une bonne condition physique améliore la sécurité. Le double champion paralympique Christoph Kunz lui-même ne jure que par l'entraînement, non seulement pour être plus rapide en course, mais aussi pour éviter les blessures. Dans ce domaine, il ne laisse rien au hasard. Et ce qui vaut pour un sportif de haut niveau doit valoir pour nous autres, sportifs amateurs, non? Lisez page 4 comment Christoph Kunz prépare sa saison et à quoi ressemble une de ses journées de compétition.

A propos: ce numéro de «benefit» est mon dernier. Ces douze derniers magazines m'ont permis de découvrir de nombreuses personnes, entreprises et histoires passionnantes. Je tiens à vous remercier pour toutes ces belles rencontres. Je vous souhaite une excellente lecture.

Cordialement

Pascal Mathis

Rédacteur en chef «benefit»









REPORTAGE

04 Les bienfaits de l'entraînement

Christoph Kunz fait partie de l'élite mondiale de ski-monobob. Double médaillé paralympique, il ne jure que par l'entraînement qui lui évite bien des accidents.

ZOOM

10 suva.ch: nouveau et optimisé

Depuis quelques semaines, la Suva a un nouveau site Web. Entièrement revisité, il répond aux besoins des clients. Sans oublier une adaptabilité optimale pour les smartphones et les tablettes.

ACTUALITÉS

- 12 Incitation financière plus conséquente
- 13 Thématiser les chutes et faux pas
- 13 LAA révisée en vigueur
- 13 Attention: risque amiante!
- 14 Correspondance écrite plus efficace

- 14 Factures de primes: plus tôt que d'habitude
- 14 Cours et formations
- 14 «Un accident devant le tribunal»
- 15 Loi sur les détectives
- 16 **CONCOURS**
- 17 INSTRUCTION EXEMPLAIRE
- 18 BRAVO

L'aciérie Montanstahl souhaitait réduire le nombre des accidents parmi ses effectifs. Les résultats obtenus en quelques années grâce aux mesures appliquées sont époustouflants. La première d'entre elles est d'une simplicité sans égale: faire de l'ordre.

- 20 **PORTRAIT**
- 22 **SERVICE**

Les bienfaits de l'entraînement

Christoph Kunz fait partie des sportifs handicapés les plus titrés de Suisse. Ce skieur en monoski est double médaillé d'or aux Jeux paralympiques. Il en est convaincu: sa préparation intensive le protège efficacement contre les blessures. Texte: Pascal Mathis // Photo: Raffael Waldner

Le temps n'est pas au beau fixe à Saint-Moritz en ce mardi de décembre, à la veille de Noël. Le ciel est couvert et la visibilité moyenne. Mais il en faut plus pour déstabiliser Christoph Kunz. Calme et concentré, le skieur en monoski se prépare dans la zone de départ à sa course de slalom géant de la Coupe du monde IPC sur la piste de Salastrains. Il exécute les derniers exercices d'échauffement pour les bras avec une bande élastique spéciale, s'entretient avec son entraîneur et fixe le ski de compétition sous son monobob.

Peu après 11h, Christoph Kunz entre dans la cabane de départ et se lance. Mais la course d'une cinquantaine de secondes ne se déroule pas comme prévu pour le skieur de l'Oberland bernois. Le champion paralympique en titre du slalom géant se déporte largement vers l'extérieur à un endroit. «Cela m'a certainement fait perdre du temps», regrettera-t-il à l'arrivée. A la clé, une septième place au classement intermédiaire. Malgré son agacement, il essaie de voir le bon côté des choses: «Ma course n'était pas si mauvaise, je pourrai me rattraper lors de la seconde manche.»

Mais d'abord, C. Kunz et les quelque 80 autres skieurs venus du monde entier entament leur préparation à la deuxième manche: une courte pause de midi, le repérage du tracé et une phase de concentration.

Peu de blessures grâce à une bonne condition physique

Retour en arrière: quelques semaines avant la compétition dans l'Engadine, Christoph Kunz s'entraîne dans un centre de fitness à Wilderswil dans le canton de Berne. Pendant la préparation à la saison, il s'y rend plusieurs fois par semaine pour soulever des poids et affiner sa préparation aux courses sur neige. Outre la musculation, la préparation physique est au programme quasi quotidiennement, ou encore des sorties en vélo à main pouvant atteindre les 100 km. Et Christoph Kunz retrouve la neige régulièrement dès la fin août, avec des entraînements sur des glaciers du Valais et d'Autriche.

Evidemment, tous ces entraînements visent à permettre au skieur d'être le plus rapide possible sur la piste. Mais pas seulement: «J'ai toujours investi énormément dans la musculation et la préparation physique et cela m'aide à différents niveaux», explique C. Kunz qui précise avoir rarement été blessé au cours de sa carrière. «Cela n'est pas qu'une question de chance.» Car



Avez-vous déjà vu le nouveau spot de prévention dans le cadre de la campagne actuelle sur les sports de neige? Rendez-vous sur: www.youtube.com/suvasuisse



Des exercices de musculation pour concilier vitesse et sécurité sur les pistes: Christoph Kunz à l'entraînement.



Derniers préparatifs peu avant le départ, avec un moniteur.

une bonne condition physique aide à récupérer rapidement après une chute. A l'automne, le skieur a ainsi subi une «chute sévère» mais, étant en «bonne forme», il a pu reprendre rapidement l'entraînement.

Un risque de blessure réduit par rapport au ski debout

La formule «bonne condition physique = risque de blessure réduit» est aisément transposable du sport de haut niveau au sport de masse. Avec quelques différences dans la préparation, comme l'explique Christoph Kunz. Agé de 34 ans, ce sportif paraplégique se déplace en position assise. «Par rapport à un skieur debout, le risque de blessure est réduit.» Pour les skieurs en monoski, la zone sensible se situe au niveau des épaules. «En cas de chute, ce sont les épaules qui prennent. La clavicule aussi est exposée.» En revanche, les genoux sont épargnés.

Christoph Kunz est paraplégique depuis 16 ans, à la suite d'un accident de moto. Un peu tête brûlée à l'époque, comme il le reconnaît lui-même, il a abordé un virage à gauche à trop grande vitesse. Il a alors heurté la bordure du trottoir et s'est fracturé la cinquième vertèbre dorsale en tombant. «Au début, cela a été extrêmement difficile», se rappelle-t-il. «Je n'avais aucune perspective et je ne savais pas ce que j'allais devenir.» Il ne savait pas s'il pourrait retrouver son autonomie. «Au tout début, mon univers se limitait à ce qui se trouvait à portée de main.» Lui qui était déjà très sportif avant l'accident n'était même pas capable, au début de la réadaptation, de se redresser sans aide.

Le sport comme aide après ce coup du sort

Avant son accident, C. Kunz était un coureur de fond et de demi-fond et pratiquait assidûment le VTT. Même s'il a été brutalement privé de ces activités, sa passion pour le sport lui a été d'un grand secours. Cela l'a beaucoup aidé: «Je savais ce que c'était que de se battre pour atteindre un but.» Le sport a grandement amélioré sa qualité de vie, son estime de soi, son autonomie et bien plus encore. C'est pourquoi il trouve important que les personnes en fauteuil fassent du sport, même si c'est de manière moins poussée qu'un sportif professionnel comme lui.

Déjà grand amateur de ski dans son enfance et son adolescence, le jeune homme s'est tout naturellement tourné vers les pistes. Où il a dû tout reprendre à zéro: «J'ai appris deux fois dans ma vie à faire du ski», admet-il avec simplicité.

Comment éviter les accidents

Même si la saison de ski et de snowboard est déjà bien entamée, il n'est jamais trop tard pour se préparer à sa prochaine sortie à la neige. Le nouveau test pour les sports de neige de la Suva vous dira quel est votre profil. Plutôt fonceur ou amateur décontracté? Le test donne la réponse et propose aussi un programme d'entraînement pour se mettre en condition.

Autre outil utile, «Slope Track»: cette appli enregistre la distance parcourue sur les pistes et la dénivellation et signale les dangers particuliers. Et, «last but not least», la Suva propose aux entreprises des modules de prévention clé en main pour permettre à leurs collaborateurs d'éviter les accidents pendant leurs loisirs, été comme hiver. Plus d'infos sur: www.suva.ch/sports-de-neige

Un monobob en guise de chaussures de ski

Revenons à Saint-Moritz. Christoph se trouve à nouveau dans la zone de départ et se prépare à la deuxième manche du slalom géant. Il est assis dans le monobob avec lequel il va bientôt dévaler la piste. Cette coque en carbone joue le rôle de chaussure de ski qui transmet les mouvements du skieur au ski, et inversement. Un amortisseur se règle selon la discipline et les conditions sur la piste. Christoph peut ajuster sa hauteur d'assise ou son centre de gravité par rapport au ski. Le monobob est identique pour toutes les disciplines, du slalom à la descente. Seul le ski change. «J'utilise des skis de course normaux, différents pour chaque discipline.» Ces modèles varient par exemple en termes de longueur et de rayon. Bien sûr, les techniciens de l'équipe de ski paralympique suisse en tirent le meilleur grâce au fartage et à l'affûtage des carres.

Christoph réussit finalement à remonter au classement. Cela reste insuffisant pour monter sur le podium mais son troisième temps lui permet de finir en cinquième position. «Oui, cette manche s'est mieux passée», résume-t-il avec satisfaction. Son résultat du jour n'est pas exceptionnel à ses yeux mais il s'en contentera. «En tout cas, le programme pour la suite de la saison est le bon», dit-il, avant de s'octroyer enfin un déjeuner.

Il a tout gagné. Et maintenant?

Au cours de sa carrière de skieur en monoski, Christoph Kunz a déjà tout gagné ou presque. En 2010, il décroche l'or en descente aux Jeux paralympiques de Vancouver et récidive quatre ans plus tard dans le slalom géant à Sotchi. A cela s'ajoutent une médaille d'argent paralympique, trois victoires au classement général de la Coupe du monde dans sa discipline de prédilection, le slalom géant, 15 victoires en Coupe du monde, trois médailles aux Championnats du monde et le titre de sportif handicapé suisse de l'année. Que demander de plus?

Il sourit. S'il continue sa carrière, c'est grâce à l'aide des sponsors et mécènes, et au soutien financier de la fédération. «J'ai beaucoup de chance, c'est sûr.» Mais à 34 ans, sa carrière touche lentement à sa fin. «Je me suis fixé comme horizon les Jeux paralympiques 2018 en Corée du Sud.» Après, il arrêtera. Père de deux enfants, il ne se voit pas non plus continuer de courir de camp d'entraînement en camp d'entraînement et de course en course en tant qu'entraîneur.

Mais jusqu'à sa dernière course, Christoph Kunz continuera de tout donner en compétition et à l'entraînement. Toujours avec le respect nécessaire, notamment lorsque les vitesses atteignent les 100 km/h en descente. «Ma femme me connaît suffisamment pour savoir qu'elle n'a pas de souci à se faire», lâche-t-il en riant.

Peu après la course, il est déjà temps pour le skieur de se préparer aux prochaines compétitions. Au programme de la fin d'après-midi: «un peu de préparation physique puis de la récupération». De quoi permettre à Christoph Kunz de réussir ses prochaines courses et d'éviter les blessures.

www.suva.ch/sports-de-neige

La Suva et le sport-handicap

La Suva s'engage depuis des années dans le sport-handicap. Elle souhaite ainsi montrer aux personnes accidentées qu'il est possible de renouer avec le succès après un coup du sort. Dans le cadre de cet engagement, la Suva soutient également PluSport, la fédération du sport-handicap suisse. PluSport est l'organisatrice de la Coupe du monde IPC à Saint-Moritz. La Suva est aussi partenaire de l'équipe de ski paralympique suisse.

Mais l'action de la Suva dans le domaine du sport-handicap ne se limite pas aux sports d'hiver. Elle est aussi partenaire du «Weltklasse Zürich» et de l'«Athletissima Lausanne», deux meetings d'athlétisme qui offrent une vitrine prestigieuse au sport en fauteuil roulant. // mpf



Peu avant l'impression de ce numéro de «benefit» se sont déroulés les Championnats du monde IPC à Tarvisio (Italie). Christoph Kunz a été couronné champion du monde de super G. Félicitations!





Christoph Kunz en train de dévaler la piste en ski-monobob.

suva.ch: nouveau et optimisé

La Suva a un nouveau site Web. Entièrement revisité, il répond de manière optimale aux besoins des clients. Priorité a été donnée à la convivialité et à la simplicité de recherche des informations. Venez vous en convaincre par vous-même! Texte: Flavian Cajacob



La technologie est en constante évolution, avec en première ligne les moyens et les canaux de communication. A peine un nouveau portable est-il sorti de son emballage qu'il est déjà démodé. Il en va à peu près de même pour le site d'une entreprise: en quatre à cinq ans, il est probable qu'il ne réponde plus aux exigences techniques courantes. «Les possibilités augmentent, mais les exigences aussi», avance Markus Schönbächler, gestionnaire de programme compétent à la Suva.

Le projet de Markus Schönbächler pose les bases essentielles à la numérisation de la Suva (voir encadré), dont la pièce maîtresse est le nouveau site mis en ligne début décembre 2016. Les plateformes Suva, jusqu'alors exploitées séparément, sont désormais regroupées sur suva. ch. «Notre système de gestion de contenu étant arrivé en fin de vie, nous avons opté pour un nouveau produit et sommes repartis de zéro pour la programmation», explique Adrian Baumann, gestionnaire de programme IT.

Les demandes des clients prises en compte

Lors de la mise en œuvre, l'équipe de projet s'est appuyée notamment sur les résultats d'une grande enquête. Quelque 5000 clients ont répondu à l'appel de la Suva en lui soumettant leurs besoins et leurs demandes concernant le nouveau site. En haut de la liste, l'adaptabilité du site – à savoir une lisibilité optimale quel que soit l'appareil (ordinateur de bureau, tablette ou mobile) – ainsi que la simplicité de recherche des informations et documents de la Suva. «La première requête est quasiment la norme de nos jours et l'accès facilité à l'information sur la prévention des accidents était de toute façon notre priorité», affirme Markus Schönbächler.

La plupart des contenus sont accessibles sans ouverture de session. On y trouve des informations sur différentes thématiques ainsi que des recommandations concrètes, par exemple en cas de suspicion de présence d'amiante. Il est aussi possible de télécharger des analyses, adresses, listes de contrôle, vidéos ou du matériel didactique dans la rubrique Outils. Et le client peut désormais sélectionner les sujets qui l'intéressent. Le site suva.ch l'informera ensuite automatiquement par e-mail dès que de nouvelles informations ou de nouveaux formulaires auront été mis en ligne dans l'un de ses thèmes favoris. L'utilisateur peut ainsi obtenir les informations de manière ciblée et filtrer celles dont il a besoin.

Enormes quantités de données et attentes immenses

L'un des principaux défis a été la compilation et le traitement de l'énorme quantité de données. L'offre d'information de la Suva est subdivisée en plus de 70 thèmes. «Plus de 4200 documents sont disponibles sur suva.ch, des fiches thématiques aux documentations complètes. Le tout en allemand, français et italien», précise Adrian Baumann. «Si on l'imprimait, l'offre d'information remplirait des milliers de pages A4!».

Associations, particuliers, entreprises: la clientèle de la Suva est des plus hétérogènes. «L'objectif était de regrouper sur un même site les questions et intérêts les plus divers sans faire de compromis en matière de pertinence du contenu ou de convivialité», explique Markus Schönbächler. Pour ce dernier et son collègue Adrian Baumann, une chose est sûre: «Nous avons tout fait pour qu'avec son nouveau site, la Suva réponde aux exigences du plus grand nombre de clients possible.»

www.suva.ch

Un pas vers la numérisation

«Numérisation» a longtemps été synonyme de «bureau sans papier». Mais aujourd'hui, ce terme recouvre bien plus que le simple transfert des données analogiques vers un support numérique. La numérisation transpose de plus en plus d'activités du monde réel à un univers virtuel. Les entreprises, leurs clients, partenaires et fournisseurs sont de plus en plus connectés, les machines reliées à des plateformes logicielles, les données analysées automatiquement, les objets, personnes et activités interconnectés. Avec pour objectif, des gains d'efficacité et une valeur ajoutée maximisée pour le client.

Avec son nouveau site, la Suva entreprend un immense pas vers la numérisation et le futur. La nouvelle architecture de l'information permettra à l'avenir de réaliser rapidement et à moindre coût de nouveaux processus numériques tels que les projets d'e-business.

Incitation financière plus conséquente

La Suva développe son programme de réinsertion et propose une incitation financière plus conséquente aux employeurs offrant une perspective professionnelle aux victimes d'accidents. Elle prend en charge les frais de réinsertion à concurrence de 20 000 francs et peut verser une récompense en cas de réussite.



Réinsertion réussie: toutes les parties concernées sont gagnantes (image-symbole).

Konrad S.* a travaillé de longues années pour la même société. Peu avant la retraite, il a été victime d'un accident: une blessure grave à la main avec des séquelles, qui l'a empêché de reprendre son activité de mécanicien CNC. Son employeur avait deux options: mettre Konrad S. à la retraite anticipée, ce qui impliquait une rente d'invalidité de 35 % pour lui et une hausse des primes pour l'entreprise, ou continuer de l'employer à 100 % à un autre poste.

Une situation win-win-win

Avec le soutien de la Suva, les parties concernées ont choisi la deuxième option. Konrad S. continue de travailler pendant trois ans et demi au contrôle qualité et forme son successeur. Les avantages: aucune perte de salaire ni de pension pour Konrad S. L'entreprise continue de profiter des connaissances de son salarié, peut percevoir 20 000 francs en cas de réussite et touche des indemnités journalières supplémentaires. Les économies pour la Suva et les assurés sont de plus d'un demi-million de francs.

Une perspective plutôt qu'une rente

Konrad S. a été l'un des premiers à bénéficier du programme «Incitations pour réinsertions en entreprise». Son but: proposer une incitation financière plus conséquente aux employeurs offrant une perspective professionnelle aux victimes d'accidents afin d'éviter des paiements de rente onéreux.

En Suisse, c'est en premier lieu l'assurance-invalidité (AI) qui est responsable de la réinsertion professionnelle des personnes accidentées. Une meilleure prise en charge doit être proposée à l'avenir aux personnes assurées à la Suva et n'ayant pas droit aux prestations correspondantes de l'Al. L'effort se concentre sur les personnes qui, après un accident, se retrouvent dans l'incapacité de poursuivre les activités qu'elles exerçaient auparavant ou ne le peuvent qu'avec un soutien particulier de la part de leur employeur. La mise en œuvre du programme se fait en étroite collaboration entre l'assurance-accidents et l'Al.

20 000 francs en cas de réussite

La Suva aide les entreprises à réintégrer leurs collaborateurs après un accident ou à créer de nouveaux postes pour des victimes d'accidents. Elle peut désormais, en accord avec l'employeur, prendre en charge les frais de réinsertion à hauteur de 20 000 francs. «Ce montant couvre l'adaptation du poste de travail, une initiation ou des cours de formation permettant un changement d'activité ou l'obtention d'un nouvel emploi», détaille Peter Diermann, chef du secteur prestations d'assurance de la Suva. Une récompense de 20 000 francs peut aussi être versée si la mesure débouche sur une réussite. Ces coûts n'ont aucune incidence sur le montant des primes pour les entreprises. L'objectif de ces mesures pour la Suva est de réaliser des économies qui bénéficieront à toutes les entreprises assurées sous la forme de primes plus basses.

// hga

- → www.suva.ch/reintegration-f
- * Nom modifié par la rédaction

Thématiser les chutes et faux pas



En Suisse, les chutes et faux pas constituent la cause d'accident numéro un. Chez PostMail, l'unité chargée de la distribution du courrier, La Poste a testé un concept novateur: chaque mois, pendant une année, les équipes des régions de Bâle et Lucerne ont étudié un nouveau module thématique dédié à la prévention des chutes et faux pas. «Nous pouvions aussi nous contenter de distribuer un flyer», explique Werner Bracher, chef de projet. Mais le fait d'impliquer nos collaborateurs et d'analyser avec eux les dangers nous a permis de réduire concrètement le nombre de chutes au travail et durant les loisirs.» Il suffit souvent de quelques conseils pour éviter de graves accidents.

La Suva, convaincue par cette idée de rendez-vous mensuel, a conçu un module de prévention «Calendrier d'actions» sur le modèle de La Poste. Ce module permet aux entreprises d'organiser des actions de prévention ciblées. Les neuf affiches servant de base aux discussions illustrent les dangers correspondant aux différentes périodes de l'année. La mise en œuvre du module demande environ cinq minutes par mois.

Werner Bracher est fier des résultats: «Beaucoup affirment être devenus plus attentifs. Autre point positif: la première année, les accidents non professionnels liés aux chutes ont déjà diminué de 20 % dans les régions ayant participé au programme.» // mpf

www.suva.ch/modulesdeprevention

LAA révisée en vigueur

La loi fédérale sur l'assurance-accidents révisée est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Le Conseil fédéral a adopté les ordonnances correspondantes en novembre 2016. La révision clarifie certains points, notamment la durée d'assurance et le domaine d'activité des assureurs. La nouvelle loi définit aussi les activités accessoires pouvant être exercées par la Suva. Elle renforce par ailleurs la gouvernance d'entreprise, avec la mise en place de règles modernes pour la direction et la surveillance de la Suva.

En matière de rente d'invalidité à l'âge de l'AVS, une solution a pu être trouvée et les règles de réduction définies. Enfin, l'assurance-accidents des chômeurs a été entièrement intégrée à la LAA et à l'ordonnance.

Bloquée pendant des années, la révision est basée sur un compromis entre les partenaires sociaux porté notamment par la Suva. La Suva adaptera ses publications en conséquence, en particulier le «Guide Suva». // mpf

→ www.suva.ch/revision-laa

Attention: risque amiante!

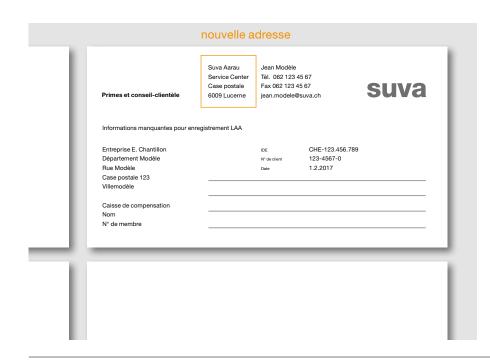


L'utilisation de l'amiante est interdite en Suisse depuis 1990, mais de nombreux ouvrages renferment encore des produits amiantés. Avant la rénovation, la transformation ou la démolition d'un bâtiment, l'employeur doit évaluer le risque d'exposition et prendre les mesures de protection nécessaires.

Dans le cadre de cette investigation obligatoire, le Forum Amiante Suisse (FACH) propose de l'aide aux entrepreneurs. Sur le site Internet du FACH, les employeurs trouveront une liste d'adresses de diagnostiqueurs amiante qualifiés pour l'évaluation requise. Pour être sûr d'appliquer les bonnes mesures et préserver la santé des travailleurs.//mpf

- www.forum-amiante.ch
- → www.suva.ch/amiante

Correspondance écrite plus efficace



La Suva met tout en œuvre pour aménager des cheminements efficaces. Elle a donc introduit une nouvelle adresse complémentaire pour les agences (cf. illustration). Ainsi, les temps d'acheminement et de réponse se réduisent jusqu'à un jour, puisque les lettres sont expédiées vers un Service Center centralisé à Lucerne puis redistribuées par voie électronique aux agences. Bien sûr, les lettres portant la mention «Confidentiel» ou «Personnel» sont exclues de cette procédure. Cellesci devront, comme jusqu'ici, être adressées à l'adresse de l'agence (site) et seront délivrées sans être ouvertes.

Les enveloppes et les imprimés seront progressivement adaptés. En utilisant la nouvelle adresse, les clients peuvent aider la Suva à économiser des coûts.//mpf

Facture de primes: plus tôt que d'habitude

Beaucoup d'entreprises doivent boucler la comptabilité de l'année précédente aussi vite que possible. La Suva répond à cette exigence fréquente des clients et envoie actuellement en courrier A les factures de primes définitives pour 2016. Pour pouvoir envoyer tous les décomptes aussi vite que possible, il est nécessaire que les entreprises communiquent à temps leurs masses salariales.

Comme le délai de communication des masses salariales est échu fin janvier 2017, des rappels sont actuellement envoyés. Si malgré cela, les masses salariales ne sont toujours pas annoncées, la Suva procède comme jusqu'ici à une estimation, mais plus tôt qu'au cours des années précédentes. Les frais administratifs occasionnés sont alors facturés. Les corrections ultérieures des masses salariales déjà annoncées restent cependant possibles.//mpf

→ www.suva.ch/salaire

Cours et formations

Vous venez d'être nommé préposé à la sécurité dans votre entreprise et vous voulez suivre une formation d'assistant de sécurité? Vous souhaitez contribuer à la protection de la santé de vos collègues ou savoir comment on aménage un poste de travail de façon ergonomique?

La Suva propose une quarantaine de cours et de formations susceptibles de répondre à vos besoins en la matière. Les cours proposés sont donnés par des spécialistes en prise directe avec le monde du travail. Ils durent d'une journée à plusieurs jours ou même plusieurs semaines. La Suva propose désormais un cours de préparation à l'examen professionnel fédéral de spécialiste de la sécurité au travail et de la protection de la santé.

Toutes les formations proposées en 2017 sont consignées dans une liste publiée sur Internet (voir lien ci-dessous). Les personnes intéressées peuvent s'y inscrire en ligne.//mpf

www.suva.ch/cours

«Un accident devant le tribunal»: à vos agendas!

Un accident du travail n'entraîne pas seulement de la souffrance pour les victimes et des absences dans les entreprises. Bien souvent, les responsables sont obligés de répondre de leurs manquements devant le juge. A la fin de l'été prochain, la Suva mettra l'accent sur cet aspect à travers une série de manifestations inédites. Dans les «procès» organisés, de véritables juges seront amenés à évaluer des cas d'accidents fictifs de la même manière que s'il s'agissait de cas réels.

Les événements auront lieu à Fribourg (31.8 en français), à Berne (11.9 en allemand) et à Regensdorf (21.9 en allemand). Ne manquez pas d'y assister et inscrivez dès aujourd'hui la date dans votre agenda. Cet événement s'adresse notamment aux chefs d'entreprise et aux préposés à la sécurité. Les groupes cibles recevront prochainement une invitation.//mpf

Loi sur les détectives



La Suva ne fait plus appel à des détectives pour lutter contre la fraude à l'assurance. En revanche, elle met en œuvre différentes mesures pour prévenir les abus.

En octobre 2016, la CEDH a condamné un autre assureur qui avait fait surveiller une victime d'accident par des détectives privés. En Suisse, les bases légales en la matière sont insuffisantes. A la suite de cet arrêt, la Suva a non seulement mis fin aux procédures de surveillance en cours et fait détruire les documents relatifs à celles-ci, mais aussi renoncé à en ordonner de nouvelles.

Plus de contrôles

Jusque-là, elle ne procédait à la surveillance d'assurés que dans de rares cas. «Nous voulons à nouveau recourir à des détectives», affirme Roger Bolt, responsable de la lutte contre la fraude à l'assurance. Selon lui, entre 300 000 et 500 000 francs en movenne sont indûment versés dans les cas de fraude. «Pour nous, il est essentiel de pouvoir gérer équitablement l'argent des primes qui nous est confié et d'allouer des prestations uniquement aux assurés qui y ont droit.»

La Suva ne souhaite pas rester les bras croisés dans l'attente de bases légales. Au contraire: afin de mettre rapidement au jour de tels cas, elle multiplie les examens médicaux, collabore plus étroitement avec les autorités et fait davantage appel à des témoins. En cas de suspicion fondée, le service extérieur intensifie les contrôles.

Une proposition d'article de loi élaborée par la Suva

La Confédération souhaite combler au plus vite les lacunes dans la législation afin que les assureurs puissent de nouveau engager des détectives. Une proposition de loi devrait ainsi être mise en consultation lors des prochains mois. La Suva s'implique en outre activement dans ce processus. Elle a en effet déposé une proposition d'article de loi basée sur la pratique observée jusqu'ici: le recours à des détectives ne serait possible qu'en cas de suspicion fondée, et la surveillance pourrait porter sur l'espace public ainsi que sur tout ce qui est visible depuis celui-ci.//hga

www.suva.ch/fraude

Editeur: Suva, case postale, 6002 Lucerne Tél 041 419 51 11 fax 041 419 58 28 www.suva.ch: benefit@suva.ch

Rédacteur en chef: Pascal Mathis (mpf) Conception et mise en page: Tina Braun

Contributions à la présente édition:

Flavian Cajacob (fwc), Alois Felber (afe), Nadia Gendre (gnc), Gabriela Hübscher (hga), Regina Pinna-Marfurt (p5r). Antoine Rüf

Traductions: Pierre-Hervé Pache, Isabelle Pfyffer Grabner, Jean-Pierre Tenisch

Photos: Keren Bisaz, Flavia Leuenberger, Raffael Waldner, Dominik Wunderli

Illustration: Hahn+Zimmermann

Commandes et changements d'adresse:

Suva, service clientèle, case postale, 6002 Lucerne Tél. 041 419 58 51, fax 041 419 59 17 E-mail: service.clientele@suva.ch Reproduction souhaitée avec mention de la source. «benefit» paraît quatre fois par an.

Impression avec bilan neutre en CO2: www.myclimate.org/fr

Le modèle Suva

Les quatre piliers de la Suva

- La Suva est mieux qu'une assurance: elle regroupe la prévention, l'assurance et la réadaptation.
- La Suva est gérée par les partenaires sociaux. La composition équilibrée du Conseil de la Suva, constitué de représentants des employeurs, des travailleurs et de la Confédération, permet des solutions consensuelles et pragmatiques.
- · Les excédents de recettes de la Suva sont restitués aux assurés sous la forme de primes plus basses.
- La Suva est financièrement autonome et ne perçoit aucune subvention de l'Etat.

Charte de la sécurité: déjà membre?

Aucun travail ne vaut la peine de risquer sa vie. C'est pour cette raison que la Suva a créé la Charte de la sécurité en collaboration avec des associations d'employeurs, des planificateurs et des syndicats. Cette charte a pour but d'empêcher 250 accidents mortels en dix ans. Son leitmotiv: dire STOP en cas de danger, éliminer le danger et reprendre le travail.

L'adhésion de l'employeur à la Charte de la sécurité démontre sa volonté de promouvoir réellement la sécurité au travail dans son entreprise. En effet, elle l'engage à veiller activement au respect des règles de sécurité. Toute dernière nouveauté: une newsletter avec des infos d'actualité sur la sécurité au travail et la mise en œuvre réussie de la Charte dans les entreprises signataires.

Que savez-vous sur la sécurité au travail? Répondez à la question suivante et gagnez un prix.

Question:

Combien d'accidents professionnels se produisent chaque année en Suisse?

Réponses possibles:

- A 150 000 accidents
- B 250 000 accidents
- c 500 000 accidents
- www.suva.ch/benefit-f
- www.charte-securite.ch
- ❖ Clôture du concours: 17 mars 2017



Solution de la dernière édition

Combien coûtent les accidents dus aux chutes et faux pas?

C: Plus d'un milliard de francs

Les gagnants ont été informés par écrit. Leurs noms sont publiés sur www.suva.ch/benefit-f.

La sécurité est l'affaire de tous!

Moins d'accidents et moins d'absences: c'est l'objectif que la société Hecht Holzbau AG s'est fixé. Cette entreprise de Sursee y est parvenue avec des formations régulières et de la persévérance. Cela a non seulement profité à l'entreprise qui a vu ses primes baisser, mais également à tous les collaborateurs.



 $La\ baisse\ des\ accidents\ profite\ aussi\ aux\ travailleurs\ de\ Hecht\ Holzbau\ AG.\ //\ Dominik\ Wunderline aussi\ aux\ travailleurs\ de\ Hecht\ Holzbau\ AG.\ //\ Dominik\ Wunderline aussi\ aux\ travailleurs\ de\ Hecht\ Holzbau\ AG.\ //\ Dominik\ Wunderline aussi\ aux\ travailleurs\ de\ Hecht\ Holzbau\ AG.\ //\ Dominik\ Wunderline aussi\ aux\ travailleurs\ de\ Hecht\ Holzbau\ AG.\ //\ Dominik\ Wunderline aussi\ aux\ travailleurs\ de\ Hecht\ Holzbau\ AG.\ //\ Dominik\ Wunderline aussi\ aux\ travailleurs\ de\ Hecht\ Holzbau\ AG.\ //\ Dominik\ Wunderline aussi\ aux\ travailleurs\ de\ Hecht\ Holzbau\ AG.\ //\ Dominik\ Wunderline aussi\ aux\ travailleurs\ de\ Hecht\ Holzbau\ AG.\ //\ Dominik\ Wunderline aussi\ aux\ travailleurs\ de\ Hecht\ Holzbau\ AG.\ //\ Dominik\ Wunderline aussi\ aux\ travailleurs\ de\ Hecht\ Holzbau\ AG.\ //\ Dominik\ Wunderline aussi\ aux\ travailleurs\ de\ Hecht\ Holzbau\ AG.\ //\ Dominik\ Wunderline aussi\ aux\ travailleurs\ de\ Hecht\ Holzbau\ AG.\ //\ Dominik\ Wunderline aussi\ aux\ travailleurs\ de\ Hecht\ Holzbau\ AG.\ //\ Dominik\ Wunderline aussi\ aux\ travailleurs\ de\ Hecht\ Holzbau\ AG.\ //\ Dominik\ Wunderline aussi\ aux\ travailleurs\ de\ Hecht\ Holzbau\ AG.\ //\ Dominik\ Wunderline aussi\ aux\ travailleurs\ de\ Hecht\ Holzbau\ AG.\ //\ Dominik\ Wunderline aussi\ aux\ travailleurs\ de\ Hecht\ Holzbau\ AG.\ //\ Dominik\ Wunderline aussi\ aux\ travailleurs\ de\ Hecht\ Holzbau\ AG.\ //\ Dominik\ Wunderline aussi\ aux\ travailleurs\ de\ Hecht\ Holzbau\ AG.\ //\ Dominik\ Wunderline aussi\ aux\ travailleurs\ de\ Hecht\ Holzbau\ AG.\ //\ Dominik\ Helbau\ AG.\ //\ Dominik\ H$

Toucher du bois, c'est ce que Raphael Hecht, préposé à la sécurité de la société Hecht Holzbau AG, fait lorsqu'il évoque la baisse des accidents dans l'entreprise, tout en sachant que ce résultat n'est pas le fruit du hasard.

Leur baisse est due à des efforts ciblés. Raphael Hecht réunit ses collaborateurs quatre fois par an afin de les former selon un thème qu'il a choisi. «Il y a quelque temps, nous avons connu une augmentation des blessures oculaires. Nous ciblons donc nos formations sur ce problème.»

Des débuts difficiles, mais des efforts payants

Raphael Hecht est préposé à la sécurité dans l'entreprise de son père depuis plus de quatre ans. Il admet qu'au début, ces formations n'ont pas suscité un grand enthousiasme. Mais depuis plus d'un an, il constate que les collaborateurs ont vraiment pris conscience de l'importance de la sécurité au travail.

Il a également rédigé un règlement dans lequel sont consignées les règles de sécurité. «Chaque collaborateur l'a signé et connaît les sanctions si par exemple, il ne porte pas de casque sur un chantier.» Celles-ci vont du simple avertissement jusqu'au licenciement.

Une baisse des primes à titre de récompense

L'objectif de l'entreprise a été atteint grâce à un éventail de mesures. Ensuite, la baisse des accidents et des absences a entraîné une diminution des coûts. «Nos primes ont baissé, ce qui au final est bien pour tout le monde», conclut Raphael Hecht non sans fierté et en touchant à nouveau du bois.//mpf

→ www.suva.ch/regles

L'avis de l'expert



Markus Sidler, spécialiste de la sécurité à la Suva, revient sur les points forts de la société Hecht Holzbau AG dans le domaine de la sécurité au travail.

Réduction des accidents et diminution des primes. En quoi l'entreprise se démarque-telle des autres entreprises?

Hecht Holzbau AG forme régulièrement ses collaborateurs à la sécurité au travail, ce qui est un très bon point. En effet, seul celui qui connaît parfaitement les risques et les règles peut dire STOP en cas de danger.

Le préposé à la sécurité évoque des difficultés au début. Un phénomène normal?

Oui. La société a adhéré à la Charte de la sécurité il y a quelques années. Cette adhésion implique toujours des améliorations. Il faut définir des tâches, des compétences et des responsabilités. Il est également important d'impliquer tous les supérieurs. C'est l'unique moyen de faire émerger une culture de la sécurité, mais cela prend du temps.

Quelle est selon vous la recette pour réduire les accidents?

En plus des points déjà évoqués, il importe de formuler clairement et simplement les règles vitales de la Suva. Elles doivent être complétées avec les règles de sécurité de l'entreprise. Ensuite, tous doivent dire STOP en cas de danger et éliminer le danger avant de reprendre le travail. C'est à la fois un droit et une obligation!

Exemple réussi de sécurité intégrée

Grâce au projet de la Suva «Sécurité intégrée» et à la responsabilisation de ses cadres, l'aciérie tessinoise Montanstahl a diminué le nombre des accidents et démontré l'importance du rangement pour la sécurité.

Texte: Regina Pinna-Marfurt // Photo: Flavia Leuenberger



Stefano Broggi (à gauche) se réjouit de l'amélioration de la sécurité au travail des conducteurs de chariots élévateurs grâce à la formation.

Avant le projet, l'activité de cette entreprise située à Stabio était freinée par un nombre trop important d'accidents professionnels. Depuis sa mise en place, ces accidents, et les journées de travail perdues, ont diminué de manière significative. Cela a eu impact positif sur la motivation du personnel qui s'efforce de maintenir, voire d'améliorer cette tendance. L'entreprise se réjouit également de ce résultat qui a entraîné la baisse des primes de l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie.

Ordre et propreté

Avant la présentation du projet au directeur Wolfgang Stumm et à la direction de Montanstahl en 2011, le nombre des accidents professionnels y était beaucoup trop élevé, en comparaison avec les chiffres de la branche. Il fallait donc faire quelque chose. Des discussions ont alors été engagées avec la Suva. Deux spécialistes de la sécurité, Vernerio Braun et Claudio Borsari, y ont présenté la manière dont on peut améliorer la sécurité avec des mesures organisationnelles et techniques au niveau de la production. Pour Montanstahl, la première mesure planifiée dans le cadre du projet fut de remettre de l'ordre.

«Il fallait ranger et organiser la halle de production», se souvient Vernerio Braun, qui a assuré le suivi du projet. Pour des raisons de sécurité, les voies piétonnes et les voies de circulation furent clairement délimitées. Ensuite, il fallut former les collaborateurs au respect de ce nouvel environnement de travail. Les responsables des quatre secteurs de la production durent également instruire leurs collaborateurs et contrôler régulièrement l'application de leurs instructions.

Effet positif sur les loisirs

La sécurité des collaborateurs de Montanstahl s'est également améliorée pendant la période de mise en œuvre du projet. Fin 2016, l'entreprise affichait une baisse d'environ 50 % des accidents durant les loisirs. // p5r

Harmonie des contraires

Des règles simples et efficaces

Vernerio Braun a exposé aux responsables de l'entreprise le principe suivant: «Les supérieurs sont responsables de la sécurité au travail.» Il a cité l'exemple du football où le supérieur serait l'arbitre et ses collaborateurs les joueurs. Ceux-ci doivent connaître et respecter quelques règles élémentaires pour éviter un premier ou un deuxième avertissement. Au troisième, la sanction tombe.

«Le management baladeur a également contribué à la réussite du projet. Il facilite la communication entre les supérieurs et les collaborateurs, et donc la transmission d'un savoir pratique. Les collaborateurs sont parfaitement sensibilisés à la nécessité de connaître et de comprendre les éventuels dangers», explique-t-il.

Le responsable de la sécurité, Stefano Broggi, ajoute: «Montanstahl a investi dans l'amélioration de la sécurité au travail en organisant, par exemple, des formations pour les conducteurs de chariots élévateurs et les conducteurs de ponts roulants. Une réorganisation générale a permis par ailleurs d'attribuer plus de responsabilités aux supérieurs pour contrôler le respect des règles de sécurité.»

Empowerment: l'autre facteur de réussite

Le directeur Wolfgang Stumm est également de cet avis: «Un des principaux facteurs de réussite repose sur l'organisation. La responsabilisation de l'encadrement des quatre secteurs de la production a permis d'assurer la rapide transmission du savoir nécessaire aux collaborateurs. Nous pouvons tous en être fiers.»

www.suva.ch/securite-integree

De la clinique de la Suva à Sion, la basilique de Valère apparaît sur son piédestal comme un petit Mont Saint-Michel pris entre ville et vignes. Le collet qui sépare sa colline de celle de Tourbillon marque la rupture colossale entre les calcaires au nord et les roches cristallines qui font le Cervin ou la Dent Blanche au sud. On le voit, on le sent mieux encore, la colline sacrée puise profondément dans les forces qui ont sculpté le

Escarpins s'abstenir sur le rude chemin de galets qui zigzague vers le ciel: marbres noirs, serpentines vertes, gneiss bruns: on foule aux pieds toute la géologie alpine dans une mosaïque trouée de-ci de-là par la roche brute qui s'obstine à la percer.

Passé le perron, on bascule dans la lumière blonde d'une église qui ne déparerait pas la Bourgogne ou la douce Saintonge. En contraste avec son piédestal naturel, l'architecture romane et gothique de Valère est délicate, sa construction parfaite. Encastré dans un mur, l'orgue de 1430, droit sur sa quille dorée, semble un voilier poussé par le souffle de l'Esprit. Fresques, sculptures, stalles, autels concourent au coup de cœur. L'admirable calvaire Renaissance sur le jubé monumental sépare et unit la nef et le chœur historié.

Ce message d'harmonie s'est traduit en musique à Valère, en octobre dernier, avec un concert unissant les partitions savantes de l'ensemble Gilles Binchois et les mélodies, âpres et prenantes, de l'ensemble corse Tavagna pour une heure d'union entre nature et culture. Et chaque jour, deux kilomètres plus loin, derrière les vitres de la clinique de réadaptation, des hommes et des femmes, professionnels, patients, proches, travaillent à réparer les erreurs du destin, ajoutant, comme les bâtisseurs du Moyen-Age, du savoir sur la souffrance, de l'effort sur la faiblesse, de l'amour sur la détresse et la dureté de l'existence. Pour réédifier, sur cette base de douleur, cette église qu'est chaque corps humain.



Antoine Rüf Journaliste

Vous êtes intéressé par l'offre de conseils de la Suva? N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse ci-dessus.

L'erreur n'est pas une option

«J'ai eu le privilège d'occuper la plus belle place de travail au monde», confie Claude Nicollier. Pilote de ligne et militaire, astronaute, il a cumulé les missions risquées et les exploits. Son expérience de l'extrême en fait aujourd'hui un expert de la gestion des risques et de la sécurité comportementale. Texte: N. Gendre // Photo: K. Bisaz

Fan des aventures de Buck Danny comme des récits d'Antoine de Saint-Exupéry, Claude Nicollier a toujours été fasciné par le monde de l'aviation. A 22 ans, il effectuait ses premières heures de vol comme pilote militaire à bord de Venom, puis de Hunter et de Tiger – une expérience qui lui a enseigné la rigueur, la précision, l'importance de la préparation et des entraînements. «A l'époque, on volait sans GPS. Atteindre une cible au sol à plus de 800 km à l'heure – parfois par mauvais temps – exigeait beaucoup de préparation. On devait bien connaître le terrain, et bien sûr notre avion», raconte le pilote qui compte plus de 6500 heures de vol et 1000 heures dans l'espace. «Ma formation de pilote a été un magnifique apprentissage pour mon métier d'astronaute».

Se préparer au pire

Avant de toucher le télescope spatial Hubble pour la première fois en 1999 avec ses mains gantées (soit lors de sa quatrième mission dans l'espace), l'astronaute s'est formé durant plusieurs années. Impensable de décoller sans maîtriser la navette ou de réparer le télescope sans connaître en détail sa structure, ses mécanismes d'ouverture et les procédures. «Hubble a quelque chose de magique. Ce n'est pas uniquement un assemblage de pièces!» Avant chaque départ, le spécialiste de mission a entraîné et répété, pendant des mois, chaque geste à accomplir pour changer les composants. Et pas toujours dans des conditions normales car les instructeurs adoraient simuler des scénarios de panne ou des problèmes particuliers. «Alors que je réparais quelque chose sous l'eau, j'ai reçu le message que mon coéquipier Michael Foale avait perdu connaissance», se souvient-il. «Je devais évidemment lui porter secours. Mais avant, je devais fixer mes outils pour ne pas les perdre et surtout me sécuriser moi-même». Le scaphandre, les gants, le manque de visibilité, l'apesanteur, les nombreuses attaches rendent la manœuvre difficile dans la piscine comme dans l'espace.

Diminuer les risques au maximum

A 600 km de la terre, les risques restent nombreux et souvent imprévisibles. Partir dans l'espace nécessite donc d'être prêt techniquement, mentalement et physiquement. Et pour maximiser les chances de réussite, les objectifs sont classés par ordre de priorité de manière à atteindre le plus important en premier, dans le cas où un problème surviendrait. Les procédures figurent sur des

checklists pour éviter les oublis dus au stress. Tout est prévu à double, voire davantage: les ordinateurs, les piles à combustibles, les réserves d'oxygène, d'hydrogène, tout comme les membres de l'équipage qui sont entraînés à se remplacer l'un l'autre en cas de difficulté. «Mais chacun respectait les responsabilités de l'autre et lui faisait confiance», précise Claude Nicollier. Lors des sorties extravéhiculaires, les tâches importantes se réalisaient à deux afin de veiller à la bonne gestion des câbles de sécurité et de garantir un contrôle mutuel des procédures. Malgré les milliards engagés et l'obsession de la réussite, la vie humaine prime toujours sur la mission.

«Notre objectif a toujours été: Accomplir notre mission, mais sans accident»

Se faire confiance

«Là-haut, nous cumulions 12 heures de travail par jour. La pression était énorme. Les travaux étaient astreignants pour les mains et les avant-bras en raison de la dureté du scaphandre et des gants. Une erreur pouvait être fatale», explique l'astronaute qui reconnaît pourtant que tout l'équipage a commis quelques petites fautes. Celles-ci étaient alors débriefées, mais de façon que personne ne se sente affecté. Claude Nicollier n'a jamais connu de conflit même si tout le monde n'était pas toujours d'accord. Dans ce cas, le consensus était recherché. La confiance en l'autre et en soi constitue le fondement du travail en équipe. Alors qu'il effectuait une sortie extravéhiculaire, l'équipe au sol a détecté une augmentation du niveau de dioxyde de carbone dans son scaphandre. «Je n'avais aucun des symptômes ressentis lors des tests d'entraînement. Alors je me suis fait confiance et j'ai poursuivi mon travail.» Avec raison, puisqu'il s'agissait d'un capteur défectueux.

Dans l'espace, l'erreur n'est pas une option. Et ce qui est valable là-haut l'est aussi sur Terre, dans nos ateliers, nos usines, nos lieux de travail. Un niveau de préparation élevé diminue les risques, augmente la sérénité et avec elle, les chances de réussite. «Notre objectif a toujours été: Accomplir notre mission, mais sans accident. Et c'est ce que j'ai toujours pu réaliser, Dieu merci !», conclut-il en souriant.



Accès aux infos en ligne

Téléchargez les nouveaux feuillets d'information, brochures et listes de contrôle sur notre site en entrant simplement la référence de la publication. Sur www.suva.ch/carte-commande-benefit, vous trouverez aussi toutes les nouvelles éditions sous forme de résumés.

E-Paper

Newsletter





Abonnez-vous à notre Newsletter, qui vous permettra chaque mois d'en savoir plus sur certains sujets d'actualité, nos campagnes, nos offres et nos services. La version e-paper vous permet quant à elle de recevoir la dernière édition du magazine «benefit» directement dans votre boîte de messagerie.

- www.suva.ch/newsletter-f
- www.suva.ch/benefit-f

Offre de cours 2017



Inscrivez-vous dès aujourd'hui aux cours de sécurité au travail proposés en 2017. Notre offre comporte des cours pour futurs assistants de sécurité et spécialistes de la sécurité au travail ainsi que des cours spécialisés, notamment sur la maintenance, la lutte contre le bruit, la construction de machines selon les règles de la sécurité ou la gestion des absences. Tous les intervenants sont des spécialistes de la Suva ou d'autres organisations. Profitez de leur savoir-faire!

- ☑ Formation en sécurité au travail et protection de la santé - Offre de cours 2017 // Réf. 88045.f (seulement au format pdf)
- ☑ Inscriptions: www.suva.ch/cours

Serpentinites contenant de l'amiante: attention, danger!



L'amiante est présent non seulement dans les matériaux artificiels, mais aussi dans les roches naturelles. De couleur verte ou rouge, les serpentinites sont des roches particulièrement intéressantes qui ont été utilisées à diverses fins, notamment comme carreaux de sol ou comme pierres tombales. Toutefois, elles peuvent contenir de grandes quantités de fibres d'amiante dangereuses pour la santé si elles sont libérées et inhalées. La nouvelle brochure destinée aux branches encore concernées par ce danger, par exemple lors des travaux d'entretien, décrit les mesures de protection nécessaires pour les opérations effectuées sur des serpentinites.

☑ Règles vitales pour les opérations effectuées sur des serpentinites contenant de l'amiante // Brochure // 16 pages 105 x 210 mm // Réf. 84072.f

Liste de contrôle pour des monte-charges sûrs

Une nouvelle liste de contrôle est disponible pour déterminer les dangers dans les entreprises. Vérifiez si les mesures nécessaires ont été prises pour éviter les accidents de monte-charges dans votre entreprise.

personnes // Liste de contrôle // 6 pages A4 // Réf. 67163.f

La Suva abandonne la vente de produits de sécurité

La Suva renonce au développement et à la vente de produits de sécurité. Cette décision fait suite aux nouvelles dispositions de la loi sur l'assurance-accidents LAA, qui ne lui permet plus de vendre des produits commerciaux. La Suva pourrait certes continuer à commercialiser des produits développés par ses soins, mais en raison de la forte réduction de l'assortiment liée aux nouvelles conditionscadre, elle ne serait pas en mesure de couvrir ses coûts. Les articles en stock demeurent disponibles pour l'instant sur la plateforme Sapros, le marché Internet des produits de sécurité et de santé, et seront écoulés au fur et à mesure dans le cadre des conseils de prévention fournis par la Suva. L'action casque de cycliste prévue depuis longtemps est menée actuellement pour la dernière fois. Les clients de la Suva pourront encore en profiter jusqu'à fin juin 2017.

Traitements en Autriche

Un accident du travail, une maladie professionnelle ou un accident non professionnel a souvent d'importantes conséquences administratives. Lorsqu'ils se produisent à l'étranger, il faut tenir compte des spécificités locales. Après les feuillets d'information mis au point pour la France et l'Allemagne, la Suva propose une publication sur le système appliqué en Autriche et les prestations allouées en cas d'accident dans ce pays.

Y Traitements en Autriche en cas d'accidents et de maladies professionnelles // Réf. 3857.d (seulement en allemand et au format pdf)

Affiches pour les entreprises







- Protège ta vie: mets ton cadenas! // Affichette A4 // Réf. 55366.f
- ✓ Les accidents peuvent avoir des conséquences gênantes. Faites le test pour les sports de neige sur suva.ch. // Affichette A4 // Réf. 55367.f
- ∨ Pour éviter que les voies piétonnes ne se transforment en patinoires // Affichette A4 // Réf. 55368.f

Accès simplifié aux informations sur suva.ch



Le nouveau site Internet de la Suva vous permet d'accéder plus facilement à toutes les informations essentielles sur l'assurance, la réinsertion et la prévention. Les contenus ont été remaniés et réorganisés en plus de 70 domaines thématiques que vous pouvez consulter en utilisant la fonction de recherche ou en passant par l'aperçu des thèmes sur la page d'accueil. Les moyens d'information et les articles à commander sont regroupés dans la rubrique «Outils» sur chaque page thématique et accessibles via la fonction de recherche générale du site et non plus dans une boutique séparée (Waswo). L'offre d'informations sur Internet a été considérablement élargie pour certains thèmes de prévention. Les pages «Equipements de protection individuelle» et «Stockage et transport à l'intérieur de l'entreprise» remplacent désormais des publications imprimées plus volumineuses.

- <sup>
 →</sup> Aperçu des thèmes: www.suva.ch
- Publications remplacées: Tout ce que vous devez savoir sur les EPI (réf. 44091.f), Voies de circulation à l'intérieur de l'entreprise (réf. 44036.f)

Nouvelles conditions pour le matériel de premier secours

Début 2017, la Suva a instauré de nouvelles conditions pour l'acquisition de matériel de premier secours. Ces produits ne seront plus remis gratuitement aux entreprises assurées. Les prix demeureront toutefois attractifs car le produit des ventes est exclusivement destiné à ne couvrir que les propres frais de la Suva.

Pas de «bricolage» lors du contrôle final



Quelles sont les mesures à prendre en matière de sécurité au travail lors du contrôle final des machines et installations? Le contrôle final a lieu avant la mise sur le marché de la machine. Les exigences de sécurité de la directive européenne relative aux machines ne s'appliquent donc pas encore. D'autres mesures de protection doivent toutefois être prises pour tenir compte des risques particuliers. Cette nouvelle brochure présente les mesures à mettre en place pour pouvoir effectuer un contrôle final en toute sécurité.

✓ Contrôle final des machines et installations industrielles // Feuillet d'information // 6 pages A4 // Réf. 66133.f (seulement au format pdf)

En bref

Nouveautés

∠ Les irradiations accidentelles // Feuillet d'information // 32 pages A5 // Réf. 2869/21.f

Remaniements

- Vêtements de signalisation à haute visibilité pour travailler à proximité des voies de circulation. Visibilité égale sécurité // Fiche thématique // 2 pages A4 // Réf. 33076 (seulement au format pdf)
- Toupies // Liste de contrôle // 4 pages A4 // Réf. 67004.f
- Silos à plaquettes de bois vert // Liste de contrôle // 4 pages A4 // Réf. 67006.f
- ✓ Perceuses à colonne et d'établi // Liste de contrôle // 4 pages A4 // Réf. 67036.f
- ☑ Eléments de construction en bois // Liste de contrôle // 6 pages A4 // Réf. 67095.f

Les accidents peuvent avoir des conséquences gênantes. Faites le test pour les sports de neige sur suva.ch.



Sur les pistes, êtes-vous plutôt du genre fonceur ou amateur décontracté? Pour en avoir le cœur net, nous vous invitons à faire le test pour les sports de neige. Vos réponses vous permettront d'obtenir un profil de risque. Vous y trouverez aussi des conseils pour limiter votre risque de blessure. Pour que les accidents fondent comme neige au soleil.

SUVAIV
Vos loisirs en sécurité